



Pour diffusion immédiate : 31/01/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LUTTE CONTRE LE RÉCIDIVISME : LES PROCUREURS DE DISTRICT
APPROUVENT LE PLAN DE LA GOUVERNEURE HOCHUL POUR RÉFORMER LES
LOIS SUR LA COMMUNICATION DES PREUVES AFIN DE PROTÉGER LES
VICTIMES, TENIR LES AUTEURS RESPONSABLES ET GARANTIR UN PROCÈS
ÉQUITABLE ET RAPIDE**

Le budget exécutif de la gouverneure Hochul pour l'exercice fiscal 2026 propose des réformes visant à simplifier la procédure de communication préalable, à éliminer les retards procéduraux et à empêcher les classements sans suite automatiques

L'Association des procureurs de l'État de New York approuve massivement le plan de la gouverneure Hochul pour renforcer la sécurité publique et protéger les droits des victimes

Ce plan appuie les investissements historiques de la gouverneure Hochul dans des initiatives éprouvées de prévention de la criminalité, alors que les taux de criminalité reculent à l'échelle de l'État

La gouverneure Kathy Hochul, aux côtés des procureurs de l'État de New York, a annoncé aujourd'hui une série de réformes majeures visant à simplifier et renforcer les lois sur la communication préalable. La gouverneure Hochul a intégré ces réformes pragmatiques dans son rapport 2025 sur l'état de l'État. Elles ont pour objectif de réduire les délais de procédure et d'empêcher le rejet automatique des affaires. L'Association des procureurs de l'État de New York (District Attorneys Association of the State of New York, DAASNY) a voté hier à une écrasante majorité en faveur du plan de la gouverneure lors de sa conférence annuelle d'hiver, estimant qu'il fournirait aux procureurs les outils et ressources nécessaires pour protéger les droits des victimes, assurer la responsabilité des auteurs d'infractions et garantir le droit à un procès équitable et rapide. Cette proposition s'inscrit dans la continuité des investissements records engagés par la gouverneure ces dernières années dans des initiatives éprouvées de prévention de la criminalité, alors que les efforts se poursuivent pour accompagner la [baisse des taux de criminalité à l'échelle de l'État](#).

« Assurer la sécurité des New-Yorkais est ma priorité absolue. Aux côtés des procureurs de district de tout l'État, nous intensifions nos efforts pour lutter contre la

criminalité et veiller à ce que les auteurs d'infractions soient tenus pleinement responsables de leurs actes, avec toute la rigueur de la loi », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ma proposition pragmatique visant à optimiser les lois de New York en matière de communication préalable permettra de combler des lacunes critiques qui ont retardé des procès et entraîné l'annulation de dossiers pour des motifs techniques mineurs. En fin de compte, cette réforme renforcera la lutte contre la récidive et garantira une justice équitable pour les victimes. Je suis honoré de bénéficier du soutien unanime de l'Association des procureurs de l'État de New York dans la mise en œuvre de ces réformes. »

Prenant effet en 2020, la réforme de la communication préalable de l'État de New York a introduit des changements essentiels pour renforcer l'équité dans les affaires pénales, mais elle a eu des conséquences inattendues. Actuellement, si la conformité à l'obligation de communication préalable d'un procureur est ultérieurement contestée avec succès, le temps écoulé entre la certification et la contestation est rétroactivement comptabilisé contre le procureur, ce qui entraîne souvent des rejets sans rapport avec le fond de l'affaire ou la légalité de l'enquête.

Cette faille incite malencontreusement à retarder les contestations de communication préalable, afin que les affaires soient facilement rejetées pour des raisons techniques. Pour remédier à cette situation, la gouverneure Hochul propose des modifications visant à éliminer l'incitation à retarder les contestations de la communication préalable et à faire en sorte qu'une erreur de communication préalable soit traitée de manière proportionnelle à l'erreur de communication elle-même plutôt que comme un mécanisme technique permettant de rejeter l'ensemble d'une affaire.

Ces réformes permettront d'accélérer l'examen des dossiers, d'améliorer les délais de traitement des affaires et de limiter les retards qui maintiennent des individus en détention avant leur procès. Elles éviteront également les rejets sur des bases purement techniques, garantissant ainsi que les victimes et les habitants de l'État de New York puissent obtenir justice.

Michael E. McMahon, procureur de Staten Island et président de DAASNY, a déclaré : « De Richmond à Chautauqua et partout ailleurs, les effets involontaires de la loi sur la communication préalable de 2020 ont entraîné le rejet de milliers d'affaires pénales et délictuelles, ou encore une réduction drastique des charges à travers tout l'État. Cette situation prive les victimes de crimes de toute justice et alimente une recrudescence inquiétante de la récidive. En l'absence de sanctions appropriées, des criminels dangereux échappent à leurs responsabilités et aux conséquences de leurs actes. Si les New-Yorkais cherchent à comprendre pourquoi notre État est confronté à une récidive persistante, ils n'ont pas à aller bien loin : nos lois actuelles sur la communication préalable en sont la principale cause. Il est temps de réformer les lois défailtantes de New York en matière de communication préalable. Nous saluons la gouverneure Hochul pour avoir reconnu cette nécessité et collaboré avec nos collègues procureurs et les législateurs afin d'élaborer une proposition qui réintroduit le bon sens et la responsabilité dans notre système de justice pénale. »

Mary Pat Donnelly, procureure du comté de Rensselaer et présidente élue de la DAASNY, a déclaré : « La gouverneure Hochul a reconnu que la loi de l'État de New York sur la communication préalable a, involontairement, allongé les délais de traitement des dossiers et accru les retards, prolongeant ainsi inutilement la détention des individus en attente de jugement. Le système actuel continue de provoquer l'annulation d'affaires pour des motifs purement techniques. La proposition de réforme de la communication préalable incluse dans le projet de budget du gouverneur améliorerait le processus de divulgation des preuves, accélérerait le traitement des affaires et garantirait aux défenseurs l'accès aux informations essentielles à leur défense. J'apporte mon plein soutien à la gouverneure Hochul dans sa démarche visant à optimiser la procédure de communication préalable. »

La gouverneure Hochul a également proposé une série d'améliorations visant à rationaliser la procédure de communication préalable de l'État. Tout d'abord, la gouverneure propose de préciser que les informations dont l'obtention nécessite une citation à comparaître ne sont pas nécessaires pour certifier la conformité à l'obligation de communication préalable et que les procureurs peuvent certifier une fois qu'ils ont divulgué tous les documents pertinents en leur possession effective. Ensuite, la gouverneure Hochul propose d'étendre le champ d'application du caviardage automatique aux détails sensibles tels que les adresses physiques des témoins et les données personnelles sans rapport avec l'affaire, ce qui éviterait d'avoir à engager une longue procédure pour caviarder ce type de matériel.

La gouverneure Hochul propose également de réduire à 24 heures l'obligation de donner un préavis de 48 heures avant que les déclarations d'un prévenu puissent être présentées à un grand jury. Cela permettra de soulager les comtés qui n'ont pas de grands jurys cinq jours par semaine et qui, pendant les week-ends prolongés, ne disposent pas de 48 heures avant qu'une affaire ne soit présentée à un grand jury. Ces changements garantiront l'équité des procédures, rationaliseront le traitement des dossiers et protégeront les informations sensibles.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)